



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

La francophonie : un champ littéraire pour asseoir une identité et une autonomie culturelles

Béatrice Yanzigiye

Université du Rwanda

yanzibeatrice@gmail.com

Reçu le 25-06-2016 / Évalué le 17-08-2016/ Accepté le 20-10-2016

Résumé

La question de l'identité de la littérature africaine face aux littératures mondiales et plus précisément face à la/ aux littérature(s) française(s) a été largement débattue depuis un demi-siècle. Au départ, elle s'inscrit dans l'exaltation des valeurs traditionnelles qu'écrivains et critiques brandissent comme affirmation de soi et antidote face au mépris de la colonisation. Aujourd'hui, la vraie question vitale semble dépasser ces querelles improductives. Il s'agit ni plus ni moins de tirer le maximum de profit de l'espace francophone et de ses systèmes littéraires. L'Afrique et plus particulièrement notre région des Grands Lacs a de plus en plus besoin de son champ littéraire, pour asseoir son autonomie identitaire et mettre en place des industries culturelles pour un développement harmonieux. Mais sur quelles avancées peut-elle tabler ? Quels retards combler pour que la diversité des perceptions artistiques liées à la langue et à la création littéraire puisse connaître un bonheur comparable à celui des lieux plus favorisés en matière de représentations artistiques et créatives? Tel est le questionnement fondamental autour duquel cet article va être axé.

Mots-clés: littérature (s) française(s), identité(s), espace francophone, industries culturelles, représentations artistiques et créatives

The French-speaking world: a literary field to establish a cultural identity and autonomy

Abstract

The question of African literature/ identity and its coexistence with global literature in general and French literature in particular has been widely debated for half a century. Initially, it cherished African traditional values and abhorred the awfulness of colonization. Today, the vital question seems to be going beyond such endless and unproductive quarrels. Africa and especially the Great Lakes region increasingly need new literary space to establish Africa's global identity and autonomy in order to develop cultural industries which are a prerequisite for harmonious development. But on what premises can Africa bank? Compared to some privileged continents, what language and literary wealth can Africa bank on to develop her artistic and creative representations? This paper provides some missing links to these questions.

Keywords: French literature(s), identities, Francophone space, cultural industries, artistic and creative perceptions

Introduction

Cette thématique nous intéresse pour plus d'une raison. Elle fait penser la littérature française à la fois dans son unicité, sa pluralité linguistique et sa diversité culturelle. Plusieurs constats sont à faire à ce propos et ils constitueront le fer de lance de notre exposé. Pour commencer, il convient de se pencher une fois de plus sur les rapports entre la littérature-mère, française, et les littératures francophones qui sont parvenues tout au long de leur relation à tisser des liens solides mais sans toutefois parvenir à faire bon ménage. Cependant - et c'est le plus remarquable- elles ont toujours réussi à éviter des situations sans appel. Ce pari réussi constitue en soi un motif suffisant pour revisiter cette relation, afin de faire le bilan et savoir où en arrive cette cohabitation inhabituelle. L'enjeu qui résulte de cette investigation est de maintenir une telle aventure qui reste encore aujourd'hui porteuse de dynamisme, d'épanouissement et de puissants intérêts mutuels.

Dans cette foulée, il sera essentiellement question de la vitalité de la créativité de ces littératures. Cette perspective ouvre d'emblée sur le triste constat de l'essoufflement de la compétence linguistique et, partant, de la création littéraire aussi bien en métropole que dans ses périphéries francophones. Une telle situation ne peut laisser indifférents les différents partenaires de la sauvegarde de cette belle langue et de l'espace francophone qui est gage de son rayonnement dans le monde.

Ces constats appellent donc une réorientation de l'action en matière de compréhension des enjeux en cours, de collaboration et de projection de nouvelles stratégies pour assurer un être au monde harmonieux à cette dynamique. Il s'agit plus précisément de repenser les fondements psychologiques et idéologiques qui ont marqué la naissance du mouvement et d'instaurer une coopération plus neuve basée sur la convivialité et la réalité des situations en cours. Pour mémoire, il faut rappeler que l'un des tout premiers courants de la critique de ces créations épingle la littérature dite coloniale qui exaltait les valeurs de la « mission civilisatrice » de l'Occident tout en occultant les valeurs ainsi que le passé culturel et historique des créations africaines. Ces séquelles de la domination d'un monde sur l'autre dont les traces ne sont pas encore entièrement effacées et qui ont tant révolté les écrivains africains devraient céder le pas à une vision plus dégagée de complexes. C'est à partir de cette base que le renouvellement et l'intensification de nouvelles méthodes d'enseignement de la langue devraient être pensées et entreprises. À

la confrontation culturelle succéderait la complémentarité et l'efficacité d'une action commune.

Il se fait d'ailleurs que l'étape idéologique des débuts, qui a engendré les avatars dont il est question ainsi que les idéalismes d'ordre culturel des pionniers littéraires africains, est en train d'être dépassée par des préoccupations d'ordre essentiellement économique et globaliste. C'est pourquoi la nouvelle coopération à mettre en place devrait être assortie de nouvelles motivations plus actuelles. En guise d'exemple, la perspective de création d'industries culturelles conséquentes nous paraît remplir merveilleusement cette condition d'attraction. Ces industries, comme on le sait, sont centrées sur la maîtrise des langues et particulièrement celles de grande diffusion. Le cinéma qui en est l'une des locomotives, ainsi que la musique ou le théâtre ne restent-ils pas largement tributaires de cette compétence linguistique ? Une fois que les dirigeants et les créateurs auront compris ce principe, la motivation pour des créations culturelles de grande qualité s'imposera de soi.

C'est à partir de cette nouvelle donne modifiée, aussi bien idéologiquement, psychologiquement et économiquement, qu'on peut espérer amorcer une rénovation durable et largement consensuelle de la nouvelle relation au centre de la Francophonie. Et les résultats qui en découleraient pour tous les partenaires seraient de longue durée.

1. Le contexte francophone

Il ne paraît pas superflu de rappeler, un tant soit peu, l'évolution du contexte francophone sur lequel nous pouvons actuellement tabler. Peu importe si ce rappel a fait l'objet de nombreuses études, il garde toujours une sorte d'attrait historique chaque fois qu'il est convoqué.

Selon Ana Rodriguez Seara, dans son article « L'écrivain francophone entre deux cultures », la naissance de la francophonie remonte à la fin du XIX^{ème} siècle, car le mot est employé pour la première fois par Onésime Declus dans son ouvrage intitulé *France, Algérie et colonie* (1880). Dans cet ouvrage, il est affirmé que le concept de francophonie englobe les populations qui parlent français et les territoires qu'elles occupent. Mais, pense encore Declus, la francophonie, en tant que communauté linguistique, a été politiquement définie par Léopold Sedar Senghor en 1956. Celui-ci introduit le concept d'une organisation internationale de pays sous l'égide d'une langue commune qui leur permettrait de jouer un rôle plus visible dans le monde. Mais on s'accorde pour penser que la naissance institutionnelle de la francophonie date de 1970, avec la création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

Au cours de son évolution, le concept de francophonie connaît des définitions différentes et variées. Sans nous attacher à suivre le parcours de sa mutation, arrêtons-nous à la définition proposée par le professeur Jacques Barrat (2004 : 129) lors de son discours aux professeurs de l'enseignement secondaire français. Cette définition nous semble en effet particulièrement adéquate. Il dit en substance que,

La francophonie est à la fois un concept et un espace habité par ceux qui ont le français en partage. Mais elle est aussi une manière d'appréhender, de comprendre, d'écouter, de communiquer, d'agir ; bref, un comportement, un humanisme. Elle est plus encore un outil de communication interculturelle et le seul espace fédérateur de ceux qui veulent reconnaître, accepter et valoriser les différences [...] La francophonie est aussi un conservatoire. C'est celui de la langue française. [...] La francophonie ne saurait manquer à l'obligation de solidarité avec les pays les plus démunis. C'est là une vieille habitude française sinon francophone.

Il s'agit ici d'une norme qui lie à la fois la communauté linguistique à la communauté humaine dans sa totalité incluant ainsi sa sphère culturelle, économique et politique. Il faut tout de même signaler que la cohabitation entre cette francophonie à dessein culturel et les cultures locales, ne s'est pas passée sans encombre. Nous avons vu qu'il y a eu des heurts, des incompréhensions et la création des rapports dominant-dominé quelquefois conflictuels.

Cette situation a été générée dès les origines de la création littéraire. Le contact entre la littérature française et les littératures francophones des colonisés a, on ne s'en cache pas, souvent connu des grincements. C'est d'ailleurs ce que confirme Aimé Césaire (1955 :11), dans son *Discours sur le colonialisme* quand il dit qu'entre colonisateur et colonisé, *il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation [...], les cultures obligatoires*. Le même auteur insiste en outre sur le fait qu'il n'a existé *aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission réduisant ainsi l'homme indigène en instrument de production*. Les valeurs occidentales imposées entrent en conflit ouvert avec les valeurs sociales et culturelles africaines. Cette mésentente résulte du fait que le partage d'une langue commune, le français dans le cas qui nous concerne, n'explique pas forcément l'adhésion aux mêmes valeurs culturelles. Ainsi, par exemple, le roman africain d'expression française devient un canal d'expression contre une acculturation paroxystique. Les africains revendiquent le droit d'être, d'avoir une culture, une identité et subséquemment tentent de s'affirmer dans le concert des nations en adoptant de multiples attitudes contestataires, par exemple en érigeant leurs créations en une littérature thérapeutique.

Ainsi naîtra chez les écrivains africains une littérature dont le principal objectif sera de prouver qu' « il n'y a pas de peuple sans culture », comme le confirme bien Lévi Strauss. Heureusement, cette histoire n'a pas été totalement négative puisqu'elle a aussi contribué à forger un lien, une langue ainsi qu'une représentation sociale et identitaire chez les peuples africains. Il en a découlé une multiculturalité propre à un espace francophone et un champ littéraire qui s'est suffisamment étendu, au cours du temps, pour devenir capable de susciter une ouverture et une autonomie identitaires. Maintenant que le temps des conflits s'est tassé, les avancées littéraires de la littérature française profitent à tous ses usagers aussi bien du centre que de la périphérie. Ne servent-elles pas de tremplin et de ferment pour éveiller des représentations artistiques et développer des industries culturelles dans l'espace francophone en général et plus spécifiquement dans les pays des Grands Lacs africains ?

Entretemps, cette confrontation entre les deux mondes aura donc contribué à construire une identité sur les ruines de l'immense négation des valeurs opérée par la colonisation. La littérature revendicatrice contribua ainsi à soigner les complexes psychologiques laissés par des années de domination occidentale. C'est pourquoi on a parlé de littérature cathartique.

Mais comment ce vocable «cathartique» emprunté à Aristote deux siècles plus tôt et la «méthode thérapeutique» qu'il convoque peuvent-ils être associés à la littérature africaine ? Les œuvres littéraires fonctionnent comme des ponts entre l'individu et sa collectivité culturelle. La réflexion de Michel Butor (1962 :2) à ce sujet est parlante : *L'œuvre d'un individu est une sorte de nœud qui se produit à l'intérieur d'un tissu culturel au sein duquel l'individu se trouve non pas plongé mais apparue*. Il s'agit en principe d'un «tissu» confectionné par et dans une matière vitale et incontournable qui est la «langue». Le fait que de nombreuses créations littéraires et artistiques en langue(s) française(s) fonctionnent chez les Africains comme un antidote face au mépris colonial constitue en soi une première réponse à la nature thérapeutique de cette écriture.

Par le français, la langue de l'autre, la langue du colonisé se frotte aux langues locales, cohabite avec elles et devient petit à petit pour les Africains à la fois une arme redoutable contre la domination culturelle occidentale et un trait d'union entre les peuples. Ceci est d'ailleurs corroboré par Kake Ibrahima Baba(1985) qui affirme que *les hommes n'existent qu'en terme de cultures et que ces cultures s'agissent, s'inventent, ne sont jamais figées et ne peuvent dialoguer que si l'humanité demeure plurielle*. C'est à travers leur identité culturelle que les peuples africains s'affirment, apprennent à voir le monde autrement afin d'exorciser les démons du passé et passer au stade socialement et économiquement plus productif.

Cependant, cette période euphorique d'affirmation de soi dominée par la poésie va céder le pas à une création plus apaisée où le roman commence à s'imposer. Ce genre, après quelques soubresauts encore revêches illustrés par des écrivains comme Mongo Beti, revient peu à peu aux archétypes du genre, c'est-à-dire à la polyphonie bakhtinienne où la création se nourrit de toutes les expériences indistinctes et universelles, puisées ici et là par les créateurs, comme l'abeille butine dans des fleurs différentes. La création devient transculturelle et non plus enfermée de façon morbide dans une identité culturelle. À cette ère héroïque des pionniers succède malheureusement un désert de création consécutif à l'affaiblissement de l'enseignement des langues consécutif à la méconnaissance de l'importance de celles-ci.

2. Essoufflement de la compétence linguistique et de la création littéraire

Il s'avère d'emblée nécessaire de souligner que l'essoufflement de la création littéraire et artistique dans les zones francophones est un sujet qui préoccupe beaucoup de chercheurs et d'enseignants de français. Il devient vite remarquable que le déclin de la création littéraire est une conséquence directe de l'affaiblissement de l'enseignement du français et des langues en général. À ce sujet, Jean-Marie Schaeffer (2011 :14) pense que la crise des études littéraires dans les écoles *témoigne, entre autres, la perte de crédit social de la filière littéraire dans les lycées. (...) Elle n'est que la traduction mécanique de son déphasage avec la société, que ce soit en termes de compétences professionnelles ou d'attractivité culturelle.*

Cette faiblesse rend l'enseignement de la littérature inapte à la mission dévolue à une éducation digne de ce nom. Car, comme le pense Viart (2011:21-22), *l'idéologie éducative cible l'efficacité immédiate et la professionnalisation.* Toute cette situation reflète un certain malaise tant au niveau économique que social révélé par Martine Boudet (2014 :1-11) dans son article intitulé « Crise du français. Impact de la francophonie » paru dans la revue *Alternative francophone* :

La série littéraire connaît un véritable effondrement. (...)L'émergence de la série économique et sociale, à partir des années soixante, y est évidemment pour quelque chose : le littéraire s'en trouve repoussé sur un territoire plus étroit, et voit se développer à ses côtés le champ des sciences humaines. Il y a là sans doute une occasion d'élargissement ratée. Depuis, la série littéraire ne cesse de reculer(...).

Ce constat qui concerne ici la France peut être élargi à une plus grande échelle dans plusieurs pays francophones et particulièrement en zone des pays des Grands

Lacs où l'affaiblissement de l'enseignement des langues de grande diffusion atteint parfois des proportions inquiétantes. D'où la baisse de la créativité en ces langues. Il faut donc repenser des stratégies adaptées à la situation du français par rapport aux spécificités de nos pays, afin de revenir à un enseignement plus adéquat de ces langues et à des perspectives plus adaptées à une communication plus efficace dans le contexte de la mondialisation que nous traversons.

3. Perspectives de renouveau

La francophonie par le biais de l'enseignement approprié du français, a un grand rôle à jouer dans la nouvelle orientation de l'innovation et de la création littéraire et artistique en Afrique centrale, en Afrique des Grands Lacs et de l'Est. La langue correctement apprise est un facteur de développement culturel et économique, car elle favorise la création. Déjà, tout au début du XX^{ème} siècle, Antoine Meillet (1928 :263) anticipe la problématique. Il s'insurge contre l'apprentissage superficiel des langues étrangères, car il n'apporte presque rien à la culture intellectuelle et attédie la création littéraire et artistique. Ce qui est évident, c'est qu'en Afrique centrale, des Grands Lacs et en Afrique de l'Est, le besoin d'une mise en place des stratégies de renouvellement d'un enseignement du français et des langues nationales est plus qu'urgent. La formation des enseignants de langues, la production et la dissémination de matériels didactiques et le développement de l'enseignement à distance sont des pistes à explorer pour améliorer la recherche de la maîtrise de la langue et, partant, favoriser la création littéraire et artistique. Sans oublier la promotion de l'enseignement des langues maternelles et de la traduction des œuvres marquantes de ces langues.

La question des langues maternelles est brûlante, non pas parce que leur valeur soit méconnue. Au contraire, aussi bien les recherches pédagogiques fondamentales que les rencontres à travers des séminaires, des colloques ou des réunions politiques soulignent leur importance en tant que substrats nécessaires à un meilleur apprentissage tant des langues que des autres matières d'enseignement. Dans certains pays, elles servent aussi à cimenter l'union des pays et à assurer une communication directe avec l'ensemble du peuple. Cependant, les pays disposant de la langue maternelle comme leur seule langue de communication restent rares. L'Afrique des tribus et donc de multiples langues de communication, s'est le plus souvent rabattue sur les mégalangues de grande diffusion pour assurer plus facilement une unité de communication entre les peuples et une diffusion culturelle plus sûre à l'extérieur des pays africains. Malgré l'efficacité actuelle de ce système, celui-ci reste très dommageable pour l'autonomie de ces pays et la qualité de leurs apprentissages et productions, surtout à cette époque de recul linguistique de ces langues des métropoles dans nos cursus d'enseignement.

L'arme de la monolingue importée des pays coloniaux peut donc, à la longue, se révéler à double tranchant. Or, il reste possible de choisir parmi les langues d'un pays celle(s) qui est/sont le(s) plus répandue(s) et en assurer la promotion en la (les) faisant accéder au statut de langue(s) nationale(s). Ce n'est pas là une vision utopique puisque l'exemple de la Tanzanie est là pour nous prouver qu'une telle démarche est possible. Dans les pays des Grands Lacs et de l'Est africains, un tel scénario est même relativement aisé, puisque le Burundi et le Rwanda, chacun jouit d'une seule langue maternelle traditionnelle. L'emprunt du kiswahili en Tanzanie en a fait également une langue commune de base. Le Kiswahili, cette lingua franca, est d'ailleurs assez bien implantée dans les pays de cette région et pourrait à la longue, devenir la langue commune africaine de la Communauté Est-Africaine. Les autres pays plurilingues pourraient tirer profit de cette expérience.

Il semble que la vision actuelle de la francophonie ne se soit pas assez intéressée à cette dynamique des langues maternelles. Beaucoup pensent que pour certains responsables de la métropole, l'évolution de ces parlers locaux porterait ombrage à la diffusion et au statut du français dans des pays où il fonctionne à peu près comme une langue maternelle d'emprunt. Cette vision est de courte vue et la francophonie tirerait avantage à favoriser l'éveil de grandes langues nationales traditionnelles. La convivialité qui en résulterait serait certainement porteuse de la meilleure dynamique pour l'avenir de la francophonie. De toute façon, l'accès au concept de nation ne pourra être complet que le jour où les pays posséderont des langues nationales issues des parlers de leurs ancêtres. Et l'étude et la maîtrise du français bénéficieraient grandement de cette ouverture. Aussi bien du reste que la qualité d'écriture dans les années à venir.

Tout laisse à penser que cette prémisse est aussi la plus porteuse d'espoir pour la mise sur pied d'industries culturelles valables pour l'avenir. Mais les décideurs politiques devraient apporter leur pierre à l'édifice pour créer et encourager ces langues et ces industries, richesses incontournables au développement économique et social de tout pays.

La production d'œuvres originales de qualité proviendrait à plus ou moins long terme, de la maîtrise des langues maternelles. Mais celles-ci ne pourront diffuser ces créations dans le monde, que par le biais des langues autrefois coloniales. Une autre dynamique de collaboration est à envisager dans un cas pareil : celle de la traduction. Il existe déjà ici ou là des œuvres maîtresses inspirées par le passé africain dans les langues locales : légendes, épopées, récits griotiques, poésies diverses et bien d'autres. Mais leur traduction n'a pas jusqu'ici, fait partie des enjeux prioritaires de diffusion au sein de la francophonie. Il s'agirait alors d'une importante piste de collaboration à explorer. La langue française, en servant de

medium pour une meilleure connaissance de ces créations dans le monde renforcerait son statut. Après tout, les traductions pourraient être considérées comme des productions dérivées de la littérature française. Et l'expansion dans le monde de cette langue en serait élargie. Tous les pays de la francophonie tireraient donc un avantage certain d'une telle collaboration.

4. Besoin d'une motivation : la création d'industries culturelles

Il existe cependant un domaine encore plus motivant qui susciterait un intérêt commun certain : la mise sur pied d'industries culturelles viables. Et cette véritable mine économique est susceptible de susciter l'enthousiasme au sein des relations francophones relatives à son élaboration. Ces industries sont largement dépendantes de la compétence linguistique et s'imposent comme un domaine incontournable et largement indispensable en économie de la culture. C'est donc un champ qui, pour réussir et prospérer, exige un degré appréciable de compétence linguistique et littéraire nécessaires pour créer des textes attrayants et commercialisables. Quand ces conditions sont réalisées comme dans des pays avancés dans le domaine, l'industrie qui en découle est très lucrative.

Malheureusement, Rémi Boivin, dans son argumentaire d'un appel à contribution à l'hommage du Professeur Maurice Tadadjeu en février 2014 dans la revue *Calenda* - « Culture africaine, facteur de développement. Des industries culturelles viables pour un développement durable », constate que,

à l'image de la culture qui préoccupe très peu de chercheurs et politiques africains, les industries culturelles et créatives sont le parent pauvre du tissu industriel du continent noir...Pourtant, l'expérience de l'Asie avec pour figure la Chine est là pour rappeler que la culture constitue non seulement une richesse incommensurable mais la base de toute croissance véritable: bien exploitée, bien transformée et bien vendue, elle nourrit l'industrie touristique, l'économie sociale, l'artisanat...

Cependant, cette apparente insouciance vis-à-vis des industries culturelles ne relève nullement ni de l'ignorance ni de la mauvaise foi chez ces décideurs. Elle résulte du constat tacite de l'absence d'une masse critique de savoir et de savoir faire. Ce domaine exige, en effet, un personnel fourni et qualifié : romanciers, dramaturges, scénaristes, acteurs, metteurs en scène, agents culturels qui, à leur tour exigent des techniciens formés en des disciplines divers.

Comme on peut le constater, la rareté des créateurs de talent, doués d'une compétence linguistique avérée, constitue le handicap le plus criant, car l'éclosion

de cette classe exige une formation de grande haleine et l'éveil de dons qui, souvent, restent dormants. Une collaboration bien orientée en matière d'enseignement linguistique permettrait de combler progressivement ce fossé. Pour un tel pari, seule une organisation comme la Francophonie peut le tenir en recueillant le mérite de la réussite d'un idéal difficile à atteindre. La formation des autres partenaires culturels est plus facile si les fournisseurs de matière première sont déjà en place.

Au-delà de la production des biens économiques, il existe aussi une hypothèse qu'un développement durable de l'Afrique n'est possible que sur la base de son socle culturel. Ceci signifie que le renforcement de la conscience identitaire chez les États africains est une étape incontournable qui passe par la revalorisation culturelle de leurs peuples. Malheureusement, beaucoup de décideurs des pays africains n'accordent pas encore assez d'importance à l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles performantes, même s'ils savent que les industries culturelles qui en découlent sont réputées comme une source de revenus consistants pour leurs pays.

Il y a là un paradoxe. La meilleure stratégie serait de relier ces deux constats pour en faire une motivation pour l'action. Cela revient à dire qu'une sensibilisation est nécessaire pour montrer aux élites de notre continent l'étroite relation qui existe entre les notions de langue, de culture et d'identité dans le processus de création des industries culturelles dans un monde globalisé. Celui-se définit, faut-il le redire, comme un lieu d'échanges, de libre circulation de personnes et de biens, une entité étroitement dépendante de la diversité culturelle et de la communication tous azimuts.

C'est ici que la solidarité francophone doit jouer pleinement son rôle, celui d'aider - et plus particulièrement nos pays d'Afrique Centrale, de l'Est et de la région des Grands Lacs africains - à faire face à ces défis. Et la création des industries culturelles n'offrira pas uniquement un précieux fonds de commerce mais également un instrument de gestion identitaire des peuples ainsi qu'une motivation suffisante pour les responsables politiques, les élites et les futurs créateurs dans leur lutte afin de répondre à la diversité culturelle, linguistique et médiatique de notre monde.

Conclusion

La Francophonie est un espace de collaboration dynamique, de développement et de visibilité dans le monde. Les partenaires engagés dans cette relation ont donc intérêt à maintenir cette union et de l'améliorer autant que possible pour qu'elle

réponde à leurs attentes. C'est avec cette vision que cette étude s'est attachée à tracer quelques pistes pour répondre à cet objectif.

Notre propos visait essentiellement de montrer que l'espace francophone a besoin de renouveau de nature idéologique et psychologique pour que notre nécessaire coopération aboutisse à des actions concrètes et efficaces, mieux fondées sur les réalités du monde actuel. La première de ces actions est de reconsidérer l'enseignement du français en utilisant tous les moyens requis en matière de personnels, d'élaboration de programmes et de disponibilité des matériels adéquats.

Cependant pour que cet enseignement reçoive un accueil favorable, un travail de sensibilisation des partenaires de cette action est nécessaire. Les responsables politiques et administratifs doivent comprendre l'intérêt à retirer d'un enseignement des langues en régression partout dans le monde. Le miroitement d'un avantage matériel à tirer des industries culturelles élaborées grâce à la langue paraît constituer une première motivation efficace. Mais la perspective d'utiliser la langue comme outil politique de resserrement d'une identité culturelle nationale n'est pas non plus à négliger.

C'est grâce à des actions de ce genre ainsi que la promotion des langues maternelles et la traduction de ses œuvres marquantes que la francophonie, comme le disent Barrat Jacques et Mosei Claudia (2004) deviendra *un conservatoire de la langue française et un lieu de solidarité avec les pays les plus démunis en matière de développement culturel, social et économique*.

Bibliographie

- Barrat, J., Moisei, C. 2004. « Géopolitique de la francophonie : un nouveau souffle ? ». *La Documentation française*, n° 5195.
- Boudet, M. 2014. « Crise du français, Impact francophone ». *Alternative francophone*, vol 1,7.
- Butor, M.1962. *L'Arc*, 39, Aix-en-Provence.
- Césaire, A. 1955. *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence Africaine.
- Jaulin, R. cité par Kake, B.I. 1985. « Culture africaine, identité culturelle, développement, dialogue des cultures ». *Ethiopiennes* numéros 40-41, Volume III no 1 & 2.
- Meillet, A.1928. *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Paris : Librairie Ancienne Édouard Champion.
- Rodríguez Seara, A. 2010. « L'écrivain francophone entre deux cultures ». *Cuadernos del Marqués de San Adrián. Revista de humanidades*, n° 7, p. 67-102, UNED de Tudela. [En ligne]: http://www.quned.es/mvg/archivos_publicos/qweb_paginas/2276/revista7articulo5.pdf [consulté le 20 juin 2016].
- Schaeffer, J.-M. 2011. *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes : Thierry Marchaisse.
- Viart, D., 2011. « Les menaces de Cassandre et le présent de la littérature ». *Fins de la littérature, Esthétiques et discours de la fin, tome 1*, Paris : Armand Colin/Recherches.